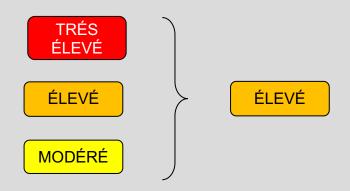


1. Niveau d'importance



2. Domaine

Prévention Incendie

3. Thématique

LE REGISTRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les registres de sécurité incendie sont obligatoires dans les établissements recevant du public. Dans ce registre, sont reportés des renseignements importants pour la bonne marche de l'établissement, et notamment sa sécurité.

Ces registres se trouvent facilement dans le commerce mais deviennent vite limités. Ils ne permettent pas le classement de divers documents ainsi que les rapports de suivi de la maintenance de l'établissement.

4. Références

Article R 123-51 du code de l'habitation et de la construction

Article GE 3 de l'arrêté du 25 juin 1980



5. Contenu

Véritable carnet de santé de l'établissement, sa bonne présentation est souvent un signe pris en compte lors des commissions de sécurité (contrôle de votre établissement).

Le registre de sécurité contient des informations administratives et organisationnelles.

Notamment:

- L'état des personnels chargés du service incendie et leur formation
- Les diverses consignes générales et particulières établies en cas d'incendie (y compris les consignes d'évacuation de personnes en situation de handicap)
- Les dates des divers contrôles et de leurs observations
- La dates des travaux et leur nature

6. Astuces

L'idéal est de disposer d'un gros classeur ou d'une boîte de rangement









N°1 – Partie ADMINISTRATIVE

Date d'ouverture du registre
Nom de l'établissement
Dates de mise à jour
Classements de l'établissement (type, catégories, effectifs, adresses
principales et secondaires, plan d'intervention, plan par niveau,
emplacement des organes de coupure)
Consignes générales (emplacement) et consignes particulières
Personne chargée de la sécurité (encadrements et personnels)
Guides d'évacuation, serre file, secouristes
Dates de formation du personnel
Consignes d'évacuation des personnes en situation de handicap
(organisation de l'évacuation)
Numéro de téléphone utile
Noms et coordonnées des entreprises en contrat de maintenance
Listes des moyens de secours, numéros, emplacement (extincteur, Ria)

N°2 – Partie HISTORIQUE

	Notice de sécurité initiale ou permis de construire
	Rapport de vérification initial
	PV de la commission d'ouverture
	Arrêté d'ouverture
	PV des commissions périodiques
	Dates et compte-rendu des exercices
	Dates et nature des incidents avec suites données
	Dates et nature des travaux (demande d'autorisation et prescription
	éventuelle)
	Rapport de vérification après travaux
\Box	Réception des travaux par la commission de sécurité



N°3 – Partie VÉRIFICATIONS

Dates des essais des systèmes d'alarme
Dates des essais des systèmes de sécurité incendie
Dates des essais des systèmes d'éclairage de sécurité
Dates des essais des moyens de secours
Installations électriques (récapitulatif des observations, dates de
levées, nom du technicien)
Rapport de vérification en exploitation (RVRE)
Installation GAZ (récapitulatif des observations, dates de levées, nom du technicien)
Rapport de vérification en exploitation (RVRE)
Installation Chauffage (récapitulatif des observations, dates de
levées, nom du technicien)
Rapport de vérification en exploitation (RVRE)
Installation Désenfumage (récapitulatif des observations, dates de
levées, nom du technicien)
Rapport de vérification en exploitation (RVRE)
Installation Ascenseur (récapitulatif des observations, dates de levées, nom du technicien)
Rapport de vérification en exploitation (RVRE)
Installation d'appareils de cuisson (si présents), (récapitulatif des
observations, dates de levées, nom du technicien)
Rapport de vérification en exploitation (RVRE)
Système de Sécurité Incendie (récapitulatif des observations,
dates de levées, nom du technicien)
Rapport de vérification des autres moyens de secours (Extincteurs,
RIA. système d'extinction automatique)

Il existe des registres de sécurité incendie dématérialisé. Ils ne sont pas encore acceptés dans tous les départements.

Prév 33 peut vous aider à réaliser votre registre de sécurité